

PrépaBAC

Toute la 2^{de}

Cours &
entraînement



Pour réussir
tous tes **contrôles** !



Français



Maths



Physique-chimie



SVT



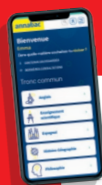
Histoire-géographie



SES



Anglais



OFFERT Un abonnement
au site de révision **annabac**



Avec cet ouvrage dans chaque matière



Des vidéos de révision sur la chaîne Youtube **annabac**

► En français

Les méthodes du bac
hatier-clic.fr/8298219_01



► En maths

Les savoir-faire
et démonstrations
hatier-clic.fr/8298219_02



► En physique-chimie

Les notions-clés
hatier-clic.fr/8298219_03



► En SVT

Les notions-clés
hatier-clic.fr/8298219_04



► En SES

Les notions-clés
hatier-clic.fr/8298219_05



► En anglais

Les tutos de grammaire
hatier-clic.fr/8298219_06



Un **abonnement*** au site de révision **annabac**

Cet ouvrage vous permet d'accéder gratuitement*
à toutes les ressources du site – fiches, quiz, vidéos, sujets corrigés... –
dans les différentes matières de 2^{de}.



Rendez-vous sur **www.annabac.com**
dans la rubrique « J'ai acheté
un ouvrage Hatier »

* Selon les conditions précisées sur le site



Toute la 2^{de}

Français

Séverine Charon • Bertrand Darbeau • Agnès Marrière
• Audrey Thoor

Maths

Jean-Dominique Picchiottino

Physique-chimie

Nathalie Benguigui • Patrice Brossard • Jacques Royer

SVT

Nicolas Ducasse • Benjamin Forichon • Dimitri Garcia
• Johanna Garcia • Hervé Mulard • Bruno Vah

Histoire-géographie

Christophe Clavel • Cécile Gaillard • Florence Holstein
• Jean-Philippe Renaud

SES

Sylvain Leder • François Porphire

Anglais

Sophie Béthery-Dostes

Maquette de principe : Frédéric Jély

Mise en pages : STDI

Schémas : Indologic, Nord Compo, Corédoc et STDI

Carte : Légendes Cartographie

Iconographie : Hatier illustration

Édition : Jean-Marc Cheminée

© Hatier, Paris, 2024

Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

*Pour trouver un chapitre précis dans une matière,
reportez-vous au sommaire de chaque partie.*



FRANÇAIS

SOMMAIRE	6
■ Les genres littéraires	8
■ Vers le bac	68



MATHÉMATIQUES

SOMMAIRE	96
■ Algorithmique et programmation	98
■ Nombres et calculs	108
■ Géométrie	146
■ Fonctions	182
■ Statistiques et probabilités	204



PHYSIQUE-CHIMIE

SOMMAIRE	220
■ Constitution et transformations de la matière	222
■ Mouvement et interactions	268
■ Ondes et signaux	290



SVT

SOMMAIRE	316
■ La Terre, la vie et l'organisation du vivant	318
■ Les enjeux contemporains de la planète	348
■ Corps humain et santé	364



HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE	400
■ Histoire	402
■ Géographie	458

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SOMMAIRE	516
■ Économie	518
■ Sociologie	552
■ Science politique	568
■ Regards croisés	582

ANGLAIS

SOMMAIRE	593
Compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales	594

FRANÇAIS



TOUT LE PROGRAMME

- Le cours en 28 fiches
- Exercices et sujets corrigés

Les genres littéraires

1. La poésie, du Moyen Âge au xviii^e siècle

1	Les fonctions de la poésie	8	☐
2	Les règles de la versification	10	☐
3	La poésie au Moyen Âge	12	☐
4	La poésie au xvi ^e siècle	14	☐
5	La poésie aux xvii ^e et xviii ^e siècles	16	☐
EXERCICES, SUJETS & CORRIGÉS		18	☐

2. La littérature d'idées et la presse, du xix^e au xxi^e siècle

6	Les genres de la littérature d'idées	22	☐
7	Les outils de l'argumentation	24	☐
8	La littérature d'idées au xix ^e siècle	26	☐
9	La littérature d'idées aux xx ^e et xxi ^e siècles	28	☐
EXERCICES, SUJETS & CORRIGÉS		30	☐

3. Le roman et le récit, du xviii^e au xxi^e siècle

10	Les genres narratifs	34	☐
11	La construction de l'intrigue	36	☐
12	Les outils d'analyse du récit	38	☐
13	Le récit au xviii ^e siècle	40	☐
14	Le récit au xix ^e siècle	42	☐
15	Le récit aux xx ^e et xxi ^e siècles	44	☐
EXERCICES, SUJETS & CORRIGÉS		46	☐

4. Le théâtre, du xvii^e au xxi^e siècle

16	Le texte de théâtre	50	☐
17	La structure de la pièce classique	52	☐
18	Les règles du théâtre classique	54	☐
19	La comédie du xvii ^e au xxi ^e siècle	56	☐
20	La tragédie du xvii ^e au xxi ^e siècle	58	☐
21	Le drame du xviii ^e au xxi ^e siècle	60	☐
EXERCICES, SUJETS & CORRIGÉS		62	☐

Vers le bac

5. Rédiger un commentaire, contracter un texte, rédiger un essai

22	Lire et comprendre le texte à commenter	68	☐
23	Construire le plan du commentaire	70	☐
24	Rédiger le commentaire	72	☐
25	Contracter un texte	74	☐
26	Rédiger un essai	76	☐
SUJETS & CORRIGÉS		78	☐

6. Expliquer un texte à l'oral

27	Préparer une explication linéaire	86	☐
28	Présenter le texte à l'oral	88	☐
SUJETS & CORRIGÉS		90	☐

1

Les fonctions de la poésie

En bref

L'écriture poétique a eu des fonctions variées au cours de son histoire. Si le lyrisme est certainement le mode d'expression privilégié de la poésie, il n'est évidemment pas le seul : la poésie peut aussi être didactique ou engagée.

I La poésie lyrique

1 | L'origine musicale de la poésie

■ Le nom même de poésie lyrique dit bien son origine musicale (la lyre est une sorte de harpe). Celle-ci est **encore vivace au Moyen Âge**, où trouvères et troubadours continuent à composer une poésie mêlant paroles et musique, qu'ils désignent par le terme de **chanson**.

■ À partir du **xiv^e siècle**, les poètes abandonnent peu à peu l'accompagnement musical et imaginent une poésie qui se fonde sur la seule musique de la voix, exploitant les **ressources sonores** (rimes, **assonances**, **allitérations**) et **rythmiques** (vers, accents) du langage.



MOTS CLÉS

- **Assonance** : répétition du son vocalique.
- **Allitération** : répétition du son consonantique.

2 | Une énonciation subjective

■ Outre sa dimension musicale, le lyrisme se caractérise aussi par sa **forte subjectivité** : plus que tout autre genre, il est celui où le poète dit *je*, au point que certains auteurs ont pu donner une dimension nettement **autobiographique** à leurs poèmes, tel François Villon au **xv^e siècle**.

■ Mais il ne faut pas limiter la poésie lyrique à cette dimension personnelle. Lire ces poèmes comme des autobiographies serait réducteur, car ce serait passer à côté de l'**universalité lyrique** : en disant *je*, le poète parle aussi du lecteur, voire de l'Homme en général.

■ Le *je* ne va d'ailleurs pas sans un *tu* : la poésie lyrique s'adresse souvent à un destinataire, que son identité soit précisée ou non. C'est particulièrement le cas de la **lyrique amoureuse**, qui interpelle la femme ou l'homme aimé, comme Ronsard dans de nombreux sonnets des *Amours* (1552).

3 | Une poésie expressive

■ Dès le Moyen Âge, la poésie lyrique semble vouée à l'**expression des sentiments**. L'amour, la mort, la conscience du temps qui passe, la nostalgie, la solitude... sont ainsi parmi les thèmes privilégiés du lyrisme.

■ Mais la poésie lyrique ne se consacre pas seulement au *moi* du poète : elle sait s'ouvrir au monde pour exprimer la **singularité du regard que le poète porte sur tout ce qui l'entoure**.

II La poésie engagée

- On appelle poésie engagée des œuvres dans lesquelles le poète **prend position** et **met son art au service d'une cause** (qu'elle soit politique, morale, sociale...) pour éveiller les consciences.
- Elle apparaît généralement dans des contextes de **tensions politiques** : Agrippa d'Aubigné écrit ainsi *Les Tragiques* (1616) pour dénoncer les exactions commises par les catholiques durant les guerres de religion.
- Plus largement, la poésie engagée peut englober tout texte poétique manifestant une dimension contestataire ou polémique, comme la **satire** qui critique les défauts d'individus ou de groupes sociaux et dénonce leurs ridicules.

III La poésie didactique

- La poésie peut aussi avoir pour fonction de **délivrer un enseignement** : on parle alors de **poésie didactique**. C'est le cas, presque exemplairement, des *Fables* de La Fontaine (publiées entre 1668 et 1694), qui mettent les ressources de l'écriture poétique au service d'un enseignement porté par la morale.
- La poésie didactique n'est pas seulement morale : elle peut être **philosophique**, comme l'*Épître sur la philosophie* de Newton (1736) ou le *Poème sur le désastre de Lisbonne* (1756) de Voltaire.
- Enfin, l'objet de la poésie didactique peut être la poésie elle-même, lorsqu'il s'agit d'en définir les règles et principes. C'est le rôle dévolu aux **arts poétiques**, véritables traités pratiques, manuels de composition en prose ou en vers : le plus célèbre est certainement l'*Art poétique* de Boileau (1674).

zoOm

Musique et poésie

Orphée est par excellence la figure du **poète lyrique**, dont l'art manifeste les liens entre musique et poésie. Il accompagne en effet ses vers de sa lyre (qu'il tient ici à la main) pour exprimer son désespoir après la mort de la nymphe Eurydice.



Alexandre Séon, *Lamentation d'Orphée* (vers 1896).

2

Les règles de la versification

En bref

Les règles de la versification concernent les rythmes et les sonorités du poème. Si elles permettent de définir des formes fixes, obéissant à des principes communs, chaque poète se les approprie et les exploite de manière créative.

Je vis, je meurs ; // je me brûl(e) et me noi(e) ;
J'ai chaud extrêm(e) // en endurant froidur(e) :
La vie m'est // et trop moll(e) et trop dur(e).
J'ai grands ennuis // entremêlés de joi(e).

Louise Labé, *Œuvres* (1555)

I Le vers

1 Les types de vers

■ On distingue :

- les **vers pairs**, comme l'alexandrin (douze syllabes), le décasyllabe (dix) ou l'octosyllabe (huit) ;
- les **vers impairs**, plus rares.

Ici, Louise Labé utilise le décasyllabe, donc un vers pair.

■ Pour déterminer quel est le type de vers, il faut compter les syllabes qu'il comporte. On doit alors tenir compte de quelques principes.

- Le **-e muet** (ci-dessus entre parenthèses) s'élide toujours en fin de vers et avant un mot commençant par une voyelle ou un h muet.

En revanche, le **-e de « vie »** au vers 3 est prononcé, puisqu'il est suivi d'une consonne : « La vi-e m'est... »

- La **diérèse** permet de compter pour deux syllabes deux voyelles voisines.
- La **synérèse** permet de compter pour une seule syllabe deux voyelles voisines.

C'est ici le cas d'« ennuis » (qui ne se lit pas « ennu-is »).

2 L'accentuation

■ La dernière syllabe (prononcée) d'un vers est toujours accentuée : on parle d'**accent métrique**.

■ Les vers de plus de huit syllabes comportent un second accent métrique, sur la quatrième syllabe pour le décasyllabe, sur la sixième pour l'alexandrin. Cet accent détermine la place de la **césure** (notée //) qui se situe immédiatement après lui et qui partage le vers en deux **hémistiches** (« demi-vers »).

Dans les quatre vers de Louise Labé, on constate que les groupes de mots se répartissent logiquement entre les deux hémistiches inégaux (quatre syllabes pour le premier, six syllabes pour le second).

3 Les effets de discordance

- L'**enjambement** désigne le fait qu'un groupe syntaxique important déborde le cadre du vers et se prolonge dans le vers suivant.
- Le **rejet** consiste à repousser dans le vers suivant un élément court nécessaire à la construction du vers précédent.
- Le **contre-rejet** place un élément verbal court à la fin d'un vers alors qu'il appartient au vers suivant par la construction et le sens.

Ces effets de rythme restent **relativement rares** en poésie **avant le XIX^e siècle**.

II La rime

- La **qualité** de la rime dépend du nombre de sons que partagent les mots à la rime (le -e muet ne comptant pas). Elle peut être **pauvre** (un seul son commun), **suffisante** (deux sons communs) ou **riche** (trois sons communs ou plus) : « noie » et « joie » forment une rime pauvre (son [oi]) ; « froidure » et « dure » une rime riche (sons [d], [u] et [r]).

- La **disposition** des rimes dépend de la façon dont elles se combinent. Le plus souvent, elles sont : **plates** ou **suivies** (schéma *aabb*), **croisées** (schéma *abab*) ou **embrassées** (schéma *abba*, comme dans le quatrain de Louise Labé).



À NOTER

Une rime se caractérise également par son **genre** : elle est dite féminine si elle se termine par un -e muet, masculine sinon.

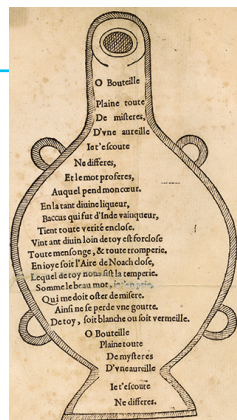
III La strophe

On identifie la **strophe** traditionnelle par le blanc typographique qui sépare chaque groupement de vers à l'intérieur d'un poème et par l'organisation des rimes. Les principaux modèles de strophes sont le quatrain (quatre vers), comme cette strophe de Louise Labé, et le sizain (six vers).

zoOm

Un calligramme avant la lettre

La poésie joue parfois avec la **disposition des vers** pour représenter l'objet ou la situation qu'elle décrit. C'est ce que, au XX^e siècle, Apollinaire appellera un **calligramme**, par contraction de **calligraphie** (« belle écriture ») et **idéogramme** (« symbole qui représente une idée ») ; mais on en trouve des exemples beaucoup plus tôt, comme ce poème de Rabelais représentant la « dive bouteille » dans le *Cinquième livre* (1564).



3

La poésie au Moyen Âge

En bref

C'est au cours du Moyen Âge, entre la fin du XI^e siècle et la fin du XV^e siècle, que se définissent progressivement les caractéristiques de la poésie française. Cette période voit aussi naître la figure du poète, appelée à jouer un rôle central dans la vie littéraire des siècles suivants.

I Les genres poétiques au Moyen Âge

1 La constitution de la poésie comme genre

■ La question des genres est relativement complexe au Moyen Âge : l'**usage systématique du vers**, qui facilite à la fois la mémorisation du texte et son accompagnement musical, confond d'abord le roman, le fabliau ou la chanson.

■ Mais, au cours du XII^e siècle, **la poésie devient un genre autonome**, essentiellement dévolu à l'expression amoureuse de la **courtoisie**. Parallèlement, des auteurs comme Rutebeuf inaugurent, à partir du XIII^e siècle, une veine plus **réaliste**, voire **satirique**.

MOT CLÉ

La **courtoisie** désigne la culture qui dominait dans les cours des seigneurs médiévaux et en particulier les règles de l'amour courtois, la *fin'amor* occitane.

2 Un âge d'or du lyrisme

■ Le XIV^e siècle correspond à l'âge d'or du lyrisme médiéval : sous l'impulsion notamment de **Guillaume de Machaut**, la poésie invente de nouvelles formes telles que le **rondeau** ou la **ballade**.

■ Au XV^e siècle, **Christine de Pisan**, **Charles d'Orléans** et **François Villon**, dans des voies certes différentes, enrichissent eux aussi le genre lyrique. Cependant, la poésie évolue peu à peu vers un plus grand formalisme.

II Les fonctions du poète médiéval

1 Des conditions sociales variées

■ Faite à l'origine pour être chantée ou récitée dans les châteaux, la poésie n'aurait pu voir le jour sans un public aristocratique : les premiers poètes sont des **poètes de cour** qui vont de château en château et dépendent de la générosité d'un mécène.

■ Cependant, à côté de ces **poètes itinérants**, tel Rutebeuf, certains poètes (comme Guillaume de Poitiers) sont de **grands seigneurs**. Cette variété sociologique peut être constatée tout au long du Moyen Âge : Charles d'Orléans, surnommé le *Prince-poète* est un duc, quand Guillaume de Machaut est un clerc au service d'un seigneur, et François Villon un voyou.

2 Trouvères et troubadours

■ Aux XII^e et XIII^e siècles, les deux figures majeures du poète sont le troubadour et le trouvère. Le **troubadour** apparaît à la toute fin du XI^e siècle dans le **sud de la France** : tels Guillaume de Poitiers et Bernard de Ventadour, il écrit en **langue d'oc** et diffuse les codes de la poésie courtoise.

■ Le **trouvère** apparaît au XIII^e siècle dans le **nord de la France** : tel Thibaut de Champagne, il transpose en **langue d'oïl** le lyrisme courtois des troubadours.

III Les formes fixes médiévales

C'est au Moyen Âge que la majorité des formes fixes ont été définies : les nombreux traités d'art poétique des XIV^e et XV^e siècles fixent les règles de composition de formes généralement héritées de la danse ou de la chanson.

■ La **ballade** est généralement constituée de trois strophes suivies d'un envoi (correspondant à une demi-strophe). Chaque strophe s'achève par un refrain identique, et l'envoi nomme le dédicataire du poème. Elle connaît de nombreuses variantes, selon le nombre et le type de strophes.

■ Le **rondeau** doit son nom à la ronde que l'on dansait lorsqu'on le chantait à l'origine. Sa forme a varié considérablement, mais il s'agit, généralement, d'un poème constitué de trois strophes d'octosyllabes ou de décasyllabes, développées sur deux rimes seulement, et comprenant un refrain.

zoOm

L'amour courtois, ou fin' amor

La poésie des troubadours a contribué à façonner l'idéal de l'amour courtois, ou *fin' amor* en langue d'oc. Il s'agit d'un ensemble d'usages et de règles qui définissent un véritable **art de vivre** pour la haute société médiévale, et régissent en particulier les **rapports amoureux** entre les hommes et les femmes.



Détail de miniature tirée de
Roman de Lancelot du Lac, XIV^e s.
Biblioteca Nazionale, Turin

4

La poésie au xvi^e siècle

En bref

La poésie est certainement le grand genre de la Renaissance : particulièrement foisonnante, la production poétique du xvi^e siècle a légué des œuvres immenses à la littérature, à commencer par celles de Marot, de Labé, de Ronsard, de Du Bellay ou d'Agrippa d'Aubigné.

I

Les principaux mouvements poétiques du xvi^e siècle

1 | Des grands rhétoriciens à l'école lyonnaise

■ Le xvi^e siècle poétique est né sous l'égide des **grands rhétoriciens**, dont les poèmes se fondent sur un travail très élaboré de la versification. Ces poètes contribuent donc à enrichir la forme poétique, inventant des rimes complexes, développant l'usage de l'alexandrin et imaginant de nouveaux types de strophes.

■ Leurs successeurs recherchent une poésie plus simple et plus sincère. Ainsi, **Clément Marot** sait être tout aussi virtuose, mais il donne à ses poèmes des accents personnels et lyriques qui dépassent le simple jeu formel.

■ La veine de Clément Marot est poursuivie par les auteurs de l'**école lyonnaise** qui s'inspirent de la poésie italienne, en particulier de Pétrarque et du sonnet. Ses plus illustres représentants sont **Maurice Scève** et **Louise Labé**.

MOT CLÉ

Les **grands rhétoriciens** tirent leur nom de la « seconde rhétorique », expression désignant la poésie et l'art de rimer dans les traités littéraires de l'époque.

2 | La Pléiade

■ L'école poétique la plus importante de la Renaissance est certainement la Pléiade, groupe de poètes formé autour de Pierre de **Ronsard** et Joachim **Du Bellay**. Ils veulent enrichir la langue française en la dotant d'œuvres aussi nobles que celles de l'Antiquité. Aussi décident-ils de s'inspirer des grands genres antiques, tels que l'ode.

■ Ils investissent aussi les nouvelles formes, comme le sonnet, mais s'opposent à la virtuosité parfois gratuite de leurs devanciers.

3 | La poésie de la fin du siècle et le baroque

■ Dans le contexte troublé des **guerres de religion**, la poésie se fait **engagée**, donnant de nouveaux accents à la poésie épique française : Ronsard écrit un *Discours des misères de ce temps* (1562), violemment anti-protestant ; le protestant Agrippa d'Aubigné réplique par de véhéments *Tragiques* (1616).

■ Les violences de l'époque donnent aussi naissance à une **poésie lyrique plus intime**, hantée par une mort omniprésente. L'instabilité du monde et le règne des apparences sont ainsi les thèmes majeurs de la poésie de **Jean de Sponde** : les premiers âges du baroque sont sombres et pessimistes.

II Les formes fixes du XVI^e siècle

Les poètes du XVI^e siècle rejettent les formes fixes médiévales : Du Bellay les considère comme de véritables « épicerie » qui « corrompent le goût de notre langue ». Ils exploitent donc de nouvelles formes, telles que le sonnet ou l'ode.

1 Le sonnet

■ Popularisé par l'italien **Pétrarque** et importé en France au début du XVI^e siècle, le sonnet est toujours constitué de **quatorze vers**. D'abord composé en décasyllabes, il est ensuite majoritairement écrit en alexandrins.

■ Il est construit sur **deux quatrains** de rimes embrassées (*abba abba*) suivis d'**un sizain** (souvent présenté sous la forme de deux tercets), dont la disposition des rimes varie (*ccdeed* pour le sonnet dit « italien », *ccdede* pour le sonnet dit « français »).

2 L'ode

■ L'ode n'est pas tout à fait une forme fixe, dans la mesure où sa composition n'obéit pas à des règles de construction très strictes. Néanmoins, on la considère comme telle car elle est généralement constituée de **strophes identiques**.

■ Héritée de l'Antiquité et remise à la mode par les poètes de la Pléiade, elle est vouée à la **célébration** ou à la **commémoration**.

zoom

Le modèle Pétrarque

Le toscan Pétrarque, qui a vécu au XIV^e siècle, est l'un des principaux modèles de la poésie française du XVI^e siècle. Son recueil le *Canzoniere* a transmis aux poètes de la Renaissance la forme du **sonnet** et le thème de **l'idéalisation de la femme aimée**. Celle-ci prend dans ce recueil les traits de Laure.

Pétrarque et Laure de Noves, c. 1510, école vénitienne, Ashmolean Museum (Université d'Oxford).



5

La poésie aux XVII^e et XVIII^e siècles

En bref

Après l'âge d'or de la Renaissance, la poésie de l'âge classique (XVII^e et XVIII^e siècles) peut sembler un peu terne aux yeux du lecteur actuel. Pourtant, elle est marquée par le développement de genres spécifiques et d'œuvres majeures qui méritent d'être étudiés aujourd'hui encore.

I La poésie de l'âge baroque

- La poésie de la première moitié du XVII^e siècle emprunte des chemins divers.
- Dans les salons de la **préciosité**, elle se fait mondaine et légère pour pratiquer des genres très codifiés.
- Avec Mathurin Régnier et Paul Scarron, elle explore une veine **satirique** et moqueuse.
- Chez Théophile de Viau, elle devient **personnelle** et chante les joies et les peines de l'existence.
- Avec Saint-Amant, elle exalte les **plaisirs sensuels** quand, chez Tristan L'Hermite, elle se teinte de **mélancolie**.
- Mais le grand poète de cette première moitié de siècle, c'est **François de Malherbe**. Il incarne une forme de poésie nouvelle, qui refuse l'héritage antique aussi bien que le modèle de la Pléiade. Consacrant la supériorité de la forme sur le fond, il fait de l'écriture poétique la **quête d'une langue pure** et engage une véritable régularisation de la versification.

MOT CLÉ

La **préciosité** est un mouvement littéraire et culturel qui s'est développé dans les salons du XVII^e siècle. Il se caractérise par son esthétique raffinée et son art de la conversation.

II La poésie classique

- Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la **diversité** perdure dans la production poétique : on écrit des épopées aussi bien que des jeux de salon, des poèmes religieux aussi bien que des vers de circonstance commandés par le pouvoir.
- C'est cependant la **poésie didactique** qui voit s'épanouir les deux grands poètes de ce temps, **Jean de La Fontaine** et **Nicolas Boileau**.
- Le premier est l'auteur de célèbres *Fables* (1668-1694) dont les vers plaisants délivrent un enseignement moral par l'intermédiaire d'un récit divertissant.
- Le second est l'auteur d'un non moins fameux *Art poétique* (1674) dont les mille cent vers diffusent les principes du classicisme concernant les grands genres littéraires, parmi lesquels la poésie → **FICHE 18**.

III La poésie au XVIII^e siècle

■ Si la poésie perdure tout au long du siècle des Lumières sous la forme d'un jeu de salon, elle reste le parent pauvre d'un **âge dominé par la raison et dédié à la prose philosophique**.

■ La fin du siècle est cependant marquée par un **retour du sentiment** et, à travers lui, de la poésie lyrique : les années 1770-1800 annoncent ainsi la révolution **romantique** du siècle suivant.

MOT CLÉ

Parce qu'elles anticipent certaines caractéristiques du romantisme, on qualifie souvent de **préromantiques** les œuvres de la fin du XVIII^e siècle ; il ne s'agit cependant que d'une construction rétrospective.

■ L'œuvre d'**André Chénier** est exemplaire de la poésie de cette fin de siècle : prenant modèle sur l'Antiquité, elle réhabilite l'inspiration créatrice et l'expression du sentiment, en particulier dans ses *Élégies* (écrites autour de 1785) et ses *Odes* (écrites en 1794), recueils publiés de façon posthume en 1819.

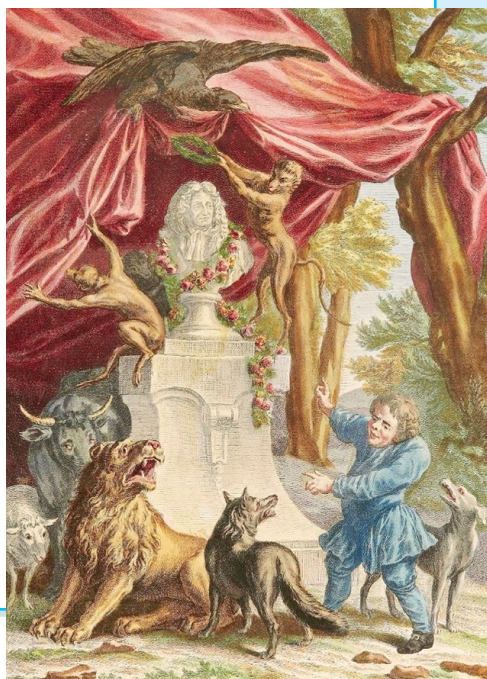
zoom

Les Fables de La Fontaine

■ Cette gravure, destinée à ouvrir une édition des *Fables* du XVIII^e siècle, montre La Fontaine en **poète de la nature**, auquel rendent hommage les animaux qu'il a mis en scène.

■ Y figure également le fabuliste grec **Ésope** (bossu, selon la tradition) : celui-ci semble souligner la supériorité de La Fontaine qui a su, en s'inspirant de son prédécesseur grec, donner au genre didactique des fables ses lettres de noblesse.

Frontispice des *Fables* de La Fontaine
par Jean-Baptiste Oudry, 1755-1759.



▶ SE TESTER QUIZ

Vérifiez que vous avez bien compris les points clés des **fiches 1 à 5**.

1 Le genre dans la poésie du Moyen Âge

→ FICHES 1 et 3

Ce premier jour du mois de mai,
Quand de mon lit hors me levai
Environ vers la matinée,
Dedans mon jardin de pensée
Avecques mon cœur seul entrai.

Charles d'Orléans

À quel genre poétique la strophe ci-dessus appartient-elle ?

- ☐ a. la poésie didactique ☐ b. la poésie engagée ☐ c. la poésie lyrique

2 Le vers dans la poésie du XVI^e siècle

→ FICHES 2 et 4

De glace froide une fièvre m'enflamme

Pierre de Ronsard

1. Quel est le type de vers utilisé ici ?

- ☐ a. un octosyllabe ☐ b. un décasyllabe ☐ c. un alexandrin

2. Ce vers comporte :

- ☐ a. deux -e muets et une synérèse
☐ b. trois -e muets et une diérèse
☐ c. quatre -e muets et une synérèse

3 La rime dans la poésie du XVII^e siècle

→ FICHES 2 et 5

Quels seront les derniers combats
Que mon roi prépare aux histoires,
Lui, dont les premières victoires
Font pencher les palmes si bas ?

François de Malherbe

1. Quelle est la disposition des rimes dans ce quatrain ?

- ☐ a. rimes suivies ☐ b. rimes croisées ☐ c. rimes embrassées

2. Les deux rimes qui composent cette strophe sont :

- ☐ a. l'une riche, l'autre pauvre
☐ b. les deux suffisantes
☐ c. l'une suffisante, l'autre riche

▶ OBJECTIF BAC



4 Commentaire • Ronsard, *Les Amours* (1552)

4 h

Le sonnet est une forme savante, où le sens littéral dissimule souvent un sens caché. Lorsqu'il est lyrique, il associe fréquemment le sentiment amoureux aux thèmes de la nature et de l'inspiration poétique.



LE SUJET

Vous commenterez ce sonnet de Ronsard en vous aidant des axes de lecture proposés.

1. Un sonnet dédié à la nature.
2. La nature auxiliaire du lyrisme amoureux.

Dans Les Amours (1552), Ronsard rend hommage à Cassandre Salviati, jeune fille italienne dont il est amoureux. Il entremêle savamment et avec sensibilité son art d'aimer et son art poétique.

Ciel, air et vents, plains et monts découverts,
Tertres¹ vineux² et forêts verdoyantes,
Rivages torts³ et sources ondoyantes,
Taillis rasés et vous bocages verts,

- 5 Antres moussus à demi-front⁴ ouverts,
Prés, boutons, fleurs et herbes rousoyantes⁵,
Vallons bossus et plages⁶ blondoyantes,
Gastine⁷, Loir et vous mes tristes vers :

- 10 Puis qu'au partir, rongé de soin et d'ire⁸,
À ce bel œil Adieu je n'ai su dire,
Qui près et loin me détient en émoi,

Je vous supplie, Ciel, air, vents, monts et plaines,
Taillis, forêts, rivages et fontaines,
Antres, prés, fleurs, dites-le-lui pour moi.

Ronsard, *Les Amours*, LXVII (1552)

1. Monticules. 2. Couverts de vignes. 3. Tortueux. 4. À mi-côte. 5. Couvertes de rosée.
6. Étendues. 7. Forêt proche de la propriété de Ronsard, en Vendômois. 8. De chagrin et de colère.

CORRIGÉS

▶ SE TESTER QUIZ

1 Le genre dans la poésie du Moyen Âge

Réponse c.

L'omniprésence de la **première personne** (« mon » trois fois, « me levai », « entrai ») est typique de la subjectivité lyrique, tout comme le lien suggéré entre la saison (le printemps du « premier jour du mois de mai ») et **l'état d'âme** (la solitude évoquée par le dernier vers). Enfin, l'usage des octosyllabes et le jeu sur les rimes relèvent de la **tradition musicale** du lyrisme.

2 Le vers dans la poésie du xvi^e siècle

1. Réponse b.

Il s'agit d'un **décasyllabe**, qui comporte **dix syllabes** scandées en 4//6 : « De glace froide//une fièvre m'enflamme ».

2. Réponse a.

Les deux -e muets sont celui de « froide » (suivi d'un mot commençant par une voyelle, « un ») et celui de « m'enflamme » (dernier mot du vers).

Quant à la synérèse, elle porte sur le mot « fièvre », qui ne compte ici que deux syllabes (« fiè-vre », et non « fi-è-vre »).

3 La rime dans la poésie du xvii^e siècle

1. Réponse c.

Les rimes suivent en effet une disposition en *abba* : [ba], [oir], [oir], [ba].

2. Réponse c.

La rime « combats » / « bas » est **suffisante** (deux sons communs, [b] et [a]).

La rime « histoires » / « victoires » est **riche** (trois sons communs, [t], [oi] et [r]).

Notez que la terminaison -es ne compte pas ici, puisque le -e est muet.

► OBJECTIF BAC

4 Commentaire

Voici une proposition de corrigé sous forme de plan détaillé.

[problématique] Comment Ronsard parvient-il à mêler l'adresse à la nature et l'hommage à la femme aimée ? **[annonce du plan]** Pour répondre, nous étudierons d'abord la manière dont il s'adresse à la nature, puis nous verrons comment il la met au service du sentiment amoureux.

I. Un sonnet dédié à la nature

1. Une nature glorifiée et personnifiée

Ronsard célèbre l'immensité et la toute-puissance de la nature, qu'il personnifie.

■ Interpellation des éléments naturels, du plus lointain au plus proche : l'air (« Ciel, air, vents »), la terre (« plains, monts, tertres, rivages... »), la végétation (« boutons, fleurs... »).

■ Profusion de couleurs ; énergie de la nature en mouvement (« verdoyantes, rousoyantes, blondoyantes ») ; fécondité (« tertres vineux », « boutons »).

■ Paysage glorifié par une écriture poétique majestueuse (rythmes binaires, jeux de symétrie, échos sonores).

2. Le paysage comme confident

Tout en en faisant l'éloge, Ronsard instaure avec le paysage une relation étroite puisqu'il lui parle directement et s'adresse à lui comme à un confident.

■ Nombreuses apostrophes, répétées dans les deux quatrains, ainsi que le dernier tercet (sous une forme condensée).

■ Adresses directes : « Je vous supplie », « dites-le-lui pour moi ».

■ Rapport intime et personnel à la nature : « Gastine » et « Loir » ancrent la description dans le pays du Vendômois familial au poète.

II. La nature auxiliaire du lyrisme amoureux

1. La souffrance amoureuse

Le poète appelle la nature à l'aide pour résoudre sa crise amoureuse.

■ Termes affectifs qui traduisent la détresse du poète (« rongé », « émoi »), suggérée également par les nasales et l'assonance du son « i » dans les tercets.

■ Contraste entre la puissance de la nature (pluriel sans déterminant) et le poète seul, désespéré et impuissant (« tristes vers », « je n'ai su dire »).

2. Un tableau indirect de la femme aimée

■ Le poète ne parvient pas à s'adresser directement à la femme aimée (« ce bel œil »), et s'en remet donc aux pouvoirs enchanteurs de la nature et de l'écriture.

■ Description de la nature qui évoque indirectement la femme aimée : paysages semblables à une chevelure (« ondoyantes, blondoyantes ») ; formes rondes (« monts, vallons, bossus ») ; jeunesse, fraîcheur (« boutons, fleurs »).

■ Lien entre le talent du poète et la puissance de la nature : parallèle entre « et vous bocages verts » et « et vous mes tristes vers », avec une rime homonymique.

[Conclusion] Par sa forme et son thème, ce sonnet lyrique s'inscrit pleinement dans la tradition pétrarquiste. Cependant, l'évocation intime de la nature et la simplicité de la douleur exprimée lui donnent une tonalité très particulière, propre à la Pléiade.

6

Les genres de la littérature d'idées

En bref

La littérature d'idées peut prendre des formes très différentes : elle se développe dans des genres proprement argumentatifs, mais peut aussi apparaître dans d'autres genres.

I

Les genres proprement argumentatifs

1 | Le genre de l'essai

■ L'essai est un **texte argumentatif en prose** dans lequel l'auteur expose directement son point de vue, et le défend à l'aide d'arguments et d'exemples.

■ À partir du XVII^e siècle, l'essai prend une dimension objective et une apparence rigoureuse ; lorsqu'il vise à l'exhaustivité, il se rapproche du **traité**. Il reste, du XIX^e au XXI^e siècle, le genre privilégié de la littérature d'idées.



À NOTER

C'est Montaigne qui invente le genre au XVI^e siècle : ses **Essais** sont une œuvre foisonnante, sans ordre apparent, parcourue de digressions.

2 | Les genres polémiques

■ Le **pamphlet** est un écrit bref qui met en jeu la tonalité polémique, comme lorsque Hugo s'attaque à Napoléon III dans *Napoléon le petit*, en 1852.

■ La **satire** vise à dénoncer les vices des hommes ; proche du pamphlet, elle est néanmoins plus moqueuse et plus développée. Victor Hugo publie aussi un recueil satirique contre Napoléon III en 1852 : *Les Châtiments*.

3 | Les genres de l'éloquence

■ Certains textes argumentatifs s'inspirent de l'éloquence **judiciaire** : ils ressemblent à une **plaidoirie** ou un **plaidoyer** lorsqu'ils exposent des arguments en faveur d'une personne, d'une institution ou d'une idée, à un **réquisitoire** lorsqu'ils s'y opposent, voire les accusent.

■ De même, la littérature s'inspire parfois de la rhétorique **politique** : elle mime son éloquence dans le **discours**, ou met en scène le débat délibératif dans le **dialogue**.

4 | Les genres journalistiques

Avec le développement de la presse aux XIX^e et XX^e siècles, de nouveaux genres argumentatifs apparaissent, qui dépendent directement de l'écriture journalistique.

■ La **lettre ouverte** est un article souvent polémique, qui prend l'apparence d'une lettre publique, par exemple « J'accuse... ! » publié par Zola dans le journal *L'Aurore* en 1898.

■ La **tribune** est, dans un journal, un espace réservé à l'expression libre et publique d'idées laissées à la responsabilité de leur auteur.

■ L'**éditorial** est un article qui émane de la direction même du journal ; à ce titre, il est souvent plus engagé qu'un simple article.

■ La **chronique** est une rubrique tenue par un auteur à un rythme régulier de publication, par exemple sur l'actualité littéraire.

5 | Les genres du débat esthétique

Dans les débats esthétiques, les écrivains exposent leurs convictions dans des genres spécifiques, en particulier :

- la **préface**, qui précède l'œuvre proprement dite en explicitant ses enjeux, comme la Préface de *Cromwell* de Hugo, en 1827 ;
- le **manifeste**, qui expose les conceptions littéraires d'un mouvement, comme le *Manifeste du surréalisme* de Breton, en 1924.

II | L'argumentation dans les autres genres littéraires

■ Des passages de **romans** peuvent donner lieu à de véritables argumentations. C'est en particulier le cas du **roman à thèse** : dans *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829) par exemple, Hugo met le récit au service de son combat contre la peine de mort.

■ La poésie peut elle aussi prendre une dimension argumentative, par exemple dans le cadre de la **poésie engagée** ou **didactique** (→ FICHES 1 À 5).

■ Au théâtre, les **monologues délibératifs** ont une évidente dimension argumentative ; les **dialogues**, quant à eux, permettent de confronter des thèses opposées et d'incarner le débat d'idées, comme dans *Les Mains sales* de Sartre (1948).

zoom

La presse satirique

■ Au XIX^e siècle, le développement de la presse satirique propulse la **caricature** à la une des journaux.

■ Ici, Alfred Le Petit représente Victor Hugo en « justicier » marquant Napoléon III au fer rouge, après le coup d'État de 1851 que le poète a dénoncé dans un essai intitulé *Histoire d'un crime*.



Le Pétard, n° 40, 24 mars 1878.

En bref

Pour étudier la littérature d'idées, il faut analyser la dimension argumentative du texte, c'est-à-dire déterminer les objectifs qu'il poursuit, repérer ses principaux arguments, et plus largement définir la stratégie qu'il met en place pour atteindre son but.

I Les visées du texte argumentatif

La littérature d'idées peut chercher à démontrer, à convaincre ou à persuader.

- Lorsqu'on **démontre** une thèse, on en **prouve la véracité** par des éléments irréfutables. La démonstration est rationnelle et logique ; ses conclusions sont indiscutables.
- Lorsqu'on **convainc** quelqu'un, on l'amène à **reconnaître rationnellement** que l'opinion que l'on défend est juste. La différence avec la démonstration est que la thèse n'est pas irréfutable.
- Lorsqu'on **persuade** quelqu'un, on l'amène à **reconnaître par le biais de sa sensibilité** que l'opinion que l'on défend est juste. La persuasion néglige les arguments logiques pour faire appel à l'émotion du destinataire.

II Les éléments du texte argumentatif

Dans le cadre de la littérature d'idées, il est essentiel de savoir repérer le thème, la thèse, les arguments et les exemples du texte argumentatif.

- Le **thème** est le sujet de l'argumentation ; c'est la question à laquelle le locuteur répond à travers sa thèse.
- La **thèse** est la proposition que défend le locuteur (que ce soit l'auteur du texte ou un personnage fictif) ; elle constitue l'idée fondamentale du texte. On distingue plus précisément la **thèse soutenue** (celle que défend le locuteur) et la **thèse rejetée** ou antithèse (celle que défendent ses adversaires et que le locuteur cherche à réfuter).
- L'**argument** est une proposition donnée comme **vraie**, qui permet au locuteur de prouver le bien-fondé de sa thèse ou de réfuter la thèse adverse (on parle alors de **contre-argument**).
- L'**exemple** est un élément concret, venant illustrer l'argument pour convaincre pleinement le destinataire. Il soumet thèse et arguments à l'épreuve de faits avérés.

**À NOTER**

Parfois, le locuteur utilise des **arguments de mauvaise foi** (qu'il sait non fondés ou faussement logiques).

III Les stratégies argumentatives

Pour convaincre son destinataire, le locuteur peut adopter des stratégies diverses.

1 Employer un raisonnement logique

- Le **raisonnement par induction** part de l'exemple et des faits particuliers pour parvenir à la vérité générale.
- Le **raisonnement par déduction**, à l'inverse, part d'une vérité générale pour justifier une conclusion particulière.

2 S'appuyer sur un argument d'autorité

- Pour soutenir son argumentation, on peut citer les propos d'une personnalité ou un passage d'un ouvrage dont tout le monde reconnaît l'autorité dans le domaine en question : on parle alors d'un **argument d'autorité**.
- L'argument d'autorité peut aussi prendre la forme d'un **proverbe** ou d'un lieu commun, qui sont censés être l'expression d'une sagesse partagée par tous.

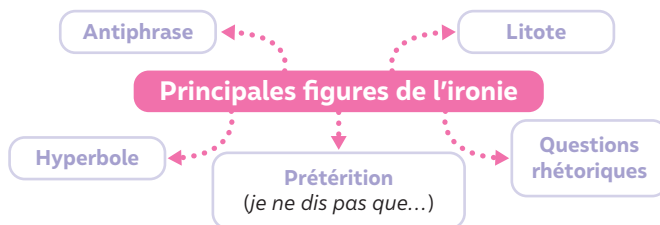
3 Prendre en compte la thèse adverse

- Le **raisonnement concessif** donne raison à l'adversaire sur quelques points, avant de réfuter l'essentiel de son argumentation.
- Le **raisonnement par l'absurde** fait mine d'adopter la thèse adverse pour en tirer des conséquences ridicules ; cela permet au locuteur de montrer que l'idée de départ, autrement dit la thèse adverse, est illogique.
- L'**ironie** prend aussi en compte la thèse adverse : elle feint d'adopter les arguments de l'adversaire pour mieux les tourner en dérision.

zoom

Repérer l'ironie dans un texte

- L'ironie consiste à **faire entendre** autre chose que ce que l'on dit : il est donc fondamental de la déceler pour ne pas passer à côté du sens réel du texte.
- La **connaissance de l'auteur et du contexte** est précieuse, mais on peut également s'appuyer sur le repérage de divers procédés.



8

La littérature d'idées au XIX^e siècle

En bref

Comme les philosophes des Lumières au siècle précédent, les écrivains du XIX^e siècle s'engagent dans le débat public. Ils prennent parti sur des questions politiques, sociales ou esthétiques, dans des genres différents et sous des formes variées qui constituent le champ très vaste de la littérature d'idées de cette époque.

I Le mage romantique

■ Pour Victor Hugo, parce que le poète détient un savoir sur le monde, il est un **mage**, un **prophète** qui doit **guider le peuple** vers des « jours meilleurs », comme il l'écrit dans « Fonction du poète » (*Les Rayons et les Ombres*, 1840). L'écrivain romantique n'hésite donc pas à s'engager dans la vie politique, tels Lamartine et Hugo, qui furent tous deux élus députés.

■ Plus généralement, l'engagement social et politique des romantiques se manifeste dans leurs œuvres, notamment pour **dénoncer l'injustice ou la misère**. Au-delà de l'essai, tous les genres sont mobilisés : la poésie satirique dans *Les Châtiments* de Hugo (1852), le roman social dans *La Mare au diable* de George Sand (1846) ou *Les Misérables* de Hugo (1862).

■ Mais la littérature d'idées romantique s'intéresse aussi aux **débats esthétiques** de son temps : les innovations des romantiques donnent parfois lieu à de véritables querelles, comme lors de la célèbre « **bataille d'Hernani** » → **FICHE 21**. Certains auteurs s'adonnent à la critique d'art pour défendre les artistes qui comptent à leurs yeux, tel Baudelaire dans ses *Salons* (1845-1859).

II La naissance de l'intellectuel

■ Après le romantisme, le roman devient le lieu privilégié de **l'engagement socio-politique** des écrivains : à bien des égards, par exemple avec *Germinal* (1885), Zola renouvelle la tradition du roman social.

■ Sur le plan esthétique, les écrivains multiplient préfaces et manifestes pour **défendre leur vision artistique** : Zola défend le naturalisme dans de nombreux textes théoriques, tels que *Le Roman expérimental* (1880), rejoint par Maupassant qui définit le réalisme dans son célèbre essai sobrement intitulé « Le Roman » et publié en préambule de *Pierre et Jean* (1888).

CITATION

« L'artiste part du même point que le savant ; il se place devant la nature, a une idée *a priori* et travaille d'après cette idée. » (Zola, *Le Roman expérimental*, 1880)

■ À la fin du siècle, quelques grandes affaires politiques poussent certains écrivains à s'engager plus nettement encore dans les débats de leur temps : c'est particulièrement le cas de l'affaire Dreyfus, du nom de cet officier juif injustement accusé de trahison, et dont Zola prend la défense dans son célèbre « J'accuse... ! » (1898). C'est l'acte de naissance de l'écrivain comme intellectuel.

MOT CLÉ

Au moment de l'affaire Dreyfus (1894-1906), l'adjectif « **intellectuel** » est transformé en nom pour désigner les écrivains et penseurs qui signent des pétitions en soutien au capitaine Dreyfus.

III Le rôle de la presse

■ Le poids grandissant des écrivains dans le débat public est directement lié au **développement de la presse** à grand tirage. Celle-ci constitue une formidable caisse de résonance pour les engagements de certains auteurs : le quotidien *L'Aurore* est tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires à l'occasion de la publication de « J'accuse... ! ».

■ Apparaissent aussi de **nombreuses revues**, publiées sur un rythme plus lent (souvent mensuel), telles que la célèbre *Revue des deux mondes* née au début du XIX^e siècle. Elles offrent aux écrivains (Dumas, Balzac, Baudelaire, George Sand...) de nouveaux lieux de publication, propices à l'écriture de brefs essais philosophiques, historiques ou politiques, mais aussi de textes de critique littéraire et artistique.

zoOm

« J'accuse »

La célèbre lettre ouverte de Zola est un moment décisif dans l'histoire de la politique et de la littérature françaises.



En bref

Les soubresauts de l'histoire du xx^e siècle, guerres mondiales, décolonisation, révolutions communistes et totalitarismes, poussent les écrivains à s'engager. La littérature d'idées est ainsi d'une grande vitalité tout au long de cette période.

I L'émergence de l'écrivain engagé

- La figure de l'écrivain engagé apparaît au cours de la **Première Guerre mondiale**, notamment dans l'œuvre d'**écrivains pacifistes** tels que Henri Barbusse (*Le Feu*, 1916) ou Romain Rolland (*Au-dessus de la mêlée*, 1914).
- Par la suite, d'autres événements politiques poussent les écrivains à s'engager : la **guerre d'Espagne** est ainsi le sujet des *Grands cimetières sous la lune* (Georges Bernanos, 1938), comme de *L'Espoir* (André Malraux, 1937).
- L'engagement communiste, à la suite de la **révolution russe**, séduit un grand nombre d'écrivains de l'entre-deux-guerres, notamment les surréalistes, et surtout Louis Aragon.
- Dans cette période, la presse et les revues jouent toujours un rôle de premier plan, comme en témoignent la naissance de *La Nouvelle Revue française*, créée en 1908, ou celle des *Cahiers du Sud*, fondés en 1925.

II La littérature engagée après 1939

- La Seconde Guerre mondiale et l'Occupation de la France par l'Allemagne nazie déterminent d'une manière nouvelle l'engagement des écrivains : d'un côté, certains **collaborent** par leur plume avec l'occupant allemand (comme Céline ou Drieu la Rochelle), d'autres font de leurs œuvres le lieu d'une véritable **résistance** (comme les poètes Louis Aragon, Paul Éluard et René Char).
- La Libération est marquée par la publication de **témoignages** relatifs aux **camps d'extermination nazis** : avec *L'Espèce humaine* de Robert Antelme (1947) ou *Si c'est un homme* de Primo Levi (1947), des écrivains témoignent contre la barbarie nazie. D'autres s'interrogent sur les limites de l'écriture, au point que certains se demandent si l'on peut encore faire de la littérature après Auschwitz.
- L'après-guerre est marquée par un foisonnement de la littérature d'idées. Jean-Paul Sartre théorise l'**engagement littéraire** dans *Situations II* (1948) : il affirme que toutes les œuvres littéraires (même celles qui ne sont pas explicitement politiques) expriment une prise de position morale, politique, philosophique...